

Élections fédérales 2006

C'est parti pour une deuxième fois en 18 mois

Benoît Guérin

Depuis le 29 novembre dernier, le Parlement canadien a été dissous et des élections générales ont été déclenchées. La campagne électorale se terminera donc par l'élection d'un nouveau gouvernement le 23 janvier prochain. Des discussions animées sont à prévoir pendant toute la période des Fêtes.

Déjà après quelques semaines de campagne, des milliards de dollars en promesses électorales de toutes sortes sont sur la table et la campagne électorale bien enclenchée.

Des candidats

En ce qui concerne les électeurs de Prévost, plusieurs candidats feront la lutte à Monique Guay, la députée bloquiste sortante dans la circonscription de la Rivière-du-Nord. L'on retrouvera sur les rangs : Yanick Guénette pour le Parti libéral, Joe Di Lillo pour les conservateurs et Simon Bernier pour le N.P.D.

Nos lecteurs de Sainte-Annes-des-Lacs et de Piedmont pour

leur part, verront Jean-Pierre Fortin pour le Parti libéral, Guy Joncas pour les conservateurs et Rose-Aimée Auclair pour le N.P.D. affronter la députée bloquiste sortante, Johanne Deschamps.

Quelques dates à retenir

Finalement, l'électeur devra se rappeler que la révision des listes électorales a débuté le 2 décembre et se terminera le 17 janvier prochain. Le 2 janvier marquera la fin des mises en candidature des candidats à l'élection. Notez qu'il est aussi possible de voter par bulletin spécial par la poste ou par anticipation, les 13, 14 et 16 janvier prochain.

Projet de loi 124

« L'opposition défend les services de garde à la petite enfance »

Benoît Guérin

La députée de Prévost, Lucie Papineau a tenu à rappeler ces derniers jours, que l'aile parlementaire du Parti québécois défend âprement les intérêts des enfants et des parents dans le cadre du débat entourant le projet de loi 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Elle souligne que la population du Québec manifeste très clairement, et de toutes sortes de façons, son inquiétude et son opposition concernant le projet de loi 124 présenté par la ministre de la Famille, Carole Thériault. À titre d'exemple, plus de 200 000 personnes ont signé une pétition demandant le retrait de cette loi en l'espace de deux semaines seulement.

« Depuis le dépôt du projet de loi 124, la ministre s'entête à défendre l'indéfendable. En effet, elle s'acharne à démanteler le réseau des CPE en retirant, dans 90% des cas, la garde en milieu familial de la gestion des centres de la petite enfance. Le retrait de la garde en milieu familial fragilise financièrement les centres de la petite enfance particulièrement dans les petites collectivités. De plus, il réduit

considérablement le pouvoir des parents sur les conseils d'administration. C'est inacceptable! », a déclaré la députée de Prévost.

Dans la circonscription, ce sont 16 installations qui risqueraient l'étouffement financier suite à l'adoption du projet de loi. De plus, les parents ne pourront plus choisir le mode de garde qui leur convient sous le même toit, puisque les installations ne seront plus connectées à des services de garde en milieu familial.

Les enfants jouissent actuellement d'environnements éducatifs de très bonne qualité. La loi actuellement en vigueur permet aux centres de la petite enfance d'offrir la garde à horaire atypique et flexible et les parents sont pleinement reconnus comme étant les premiers responsables du développement des

enfants. « Alors quelle est l'urgence d'adopter ce projet de loi » souligne la députée Lucie Papineau.

La députée Lucie Papineau demande à la ministre de la Famille de fermer la porte à double tour à la marchandisation des environnements de nos tout-petits, de renoncer au démantèlement du réseau, d'améliorer le programme éducatif, de tenir compte de la réalité des régions et plus particulièrement des petites communautés, de ne pas affaiblir le pouvoir des parents sur les conseils d'administration, de reconnaître la spécificité de la garde en milieu familial, notamment en regard de l'application du programme éducatif et de son évaluation et de renforcer le pouvoir des services de garde en milieu familial sur les conseils d'administration.

« Le démantèlement d'un réseau de services de garde qui assure des environnements de qualité à nos enfants est sans doute l'erreur la plus grave et la plus dommageable que ce gouvernement aura faite depuis son élection en 2003 », conclut la députée.

Arrêtez d'y penser !



Annoncez dans le Journal de Prévost!

TEL. : 224-1651
Fernande GAUTHIER
CELL. : 530-0812



Expression libre

Cafouillis au 1-800-Ô-CANADA

Lundi le 29 novembre, j'ai eu besoin d'informations au sujet de mon comté d'élection et je cherchais l'adresse de ma députée. En consultant les pages bleues du gouvernement fédéral je devais composer le 1-800-O-Canada pour obtenir l'information. À ma grande surprise la standardiste m'informe que le code régional de ma résidence correspondait au comté de Mont-

Laurier. Je lui signifie qu'en 2004, c'est Mme Guay qui a été élue dans mon comté.

Elle m'expliqua pendant 30 secondes que l'informatique ne pouvait pas se tromper. Par la suite, je lui ai demandé de me donner l'adresse du bureau de comté du député de Rivière-du-Nord, mais la standardiste ne voulait pas me le donner.

Elle affirmait que Mme la députée ne pouvait pas m'aider

puisque l'ordinateur l'informait que je vivais dans un autre comté. Transporté par mon humeur, je lui dis alors qu'il s'agissait d'une affaire personnelle. Je reçus enfin ma réponse. Que j'étais content de ne pas être un numéro pour les fonctionnaires du Canada.

Par la suite, j'ai essayé de rejoindre ma députée par Internet. Mon courriel me revenait sans cesse, affichant le statut que *Hotmail* ne pouvait joindre ma

correspondante. Je me suis dit que le lundi 29 novembre 2006, il y avait peut-être du vandalisme électoral.

Je crois que les libéraux vont l'avoir de travers avec certains comtés. J'aimerais que tous ceux qui travaillent à Ottawa se contentent seulement de faire leur job. Les citoyens n'ont pas à payer les frais de leurs horreurs démocratiques dépeniées.

Stéphane Laroche, Prévost

Sur la route

de la publicité

FERNANDE GAUTHIER Tél.: 450-224-1651 Cell.: 450-530-0812
Courriel : fernandegauthier@videotron.ca



Mon coup de coeur ♥ ce mois-ci va à tous ceux et celles qui partageront à l'occasion des Fêtes aide et appui à ceux qui en ont besoin et à tous ceux que vous aimez..

N'hésitez pas à appeler les bénévoles de **Nez rouge**, la vie c'est important!

Bon Anniversaire à deux grands collaborateurs du Journal de Prévost 23 décembre **Me Benoît Guérin**, avocat et président bénévole du Journal de Prévost et le 29 décembre **Carole Bouchard**, bénévole et graphiste.

Joyeux anniversaire de mariage en cette journée du 19 décembre à ce couple charmant reconnu comme les

spécialistes de l'immobilier à Prévost; madame **Roseline Barbe** et monsieur **François Hurteau**, parents de quatre enfants: Jean-Nicholas, Marie-Pascale, Stéphanie et David. Sincères félicitations!

Au **Centre de beauté Chez Françoise pour Elle & Lui** - Vous pouvez offrir par un certificat cadeau, à celle ou celui qui partage votre vie et que vous aimez, la chance de vivre une journée de rêve. Un rêve d'une journée beauté-détente qui comprend petit déjeuner, facial, massage, soins du cuir chevelu. En après-midi, lunch, coupe & coiffure, maquillage, manucure, petites gâteries et surprises. Un

geste suffit pour réaliser ce rêve. N'hésitez pas! Réservez pour vous faire plaisir ou faire plaisir.

Les fleurs de Geneviève. Votre fleuriste ouvert 7 jours par semaine. Visitez sa belle **boutique cadeaux** pour les Fêtes ou pour toutes occasions. Vous ne serez pas déçus, car Geneviève et son équipe sont là pour bien vous servir.

La **Cité de la beauté** pour hommes et femmes.. Tout pour plaire, à un seul endroit, sous un même toit. Salon de bronzage, centre de conditionnement physique, massothérapie, coiffure, esthétique.

Craquez pour vos annonceurs de Piedmont, Prévost et de Ste-Anne-des-Lacs, car c'est aussi grâce à eux et leurs publicités que le Journal de Prévost peut se produire mensuellement pour les gens d'ici.

Profitez de cette nouvelle année 2006 pour planifier mensuellement votre publicité.

Vous pouvez profiter des rabais de 5% à 25%. Informez-vous!

Votre conception publicitaire est gratuite pour toute annonce de la carte d'affaires à la pleine page. Pour faire la promotion d'un service ou d'un produit à offrir, la publicité est un outil indispensable. Pour se faire connaître,

pour se démarquer, il faut présenter votre offre de la meilleure façon. Mieux vaut réserver, son espace pour une publicité efficace et à votre image. Ensemble prenons le temps de s'asseoir pour votre conception publicitaire. La réussite par votre image publicitaire, votre logo, votre slogan, votre qualité de service, votre réputation, votre renommée. On peut laisser stagner son entreprise ou prendre de l'essor et se mettre en évidence à vous de choisir!

Fin de courir de droite à gauche, encouragez nos annonceurs!

Pourquoi annoncer dans le Journal de Prévost?

Une annonce dans le Journal de Prévost rejoint tous les citoyens de Prévost, de Piedmont et de Sainte-Anne-des-Lacs
Pensez-y! 8000 copies = 20000 lecteurs